

GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne
GIP PN FCB

Délibération n° CA-2015-05

Avis sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique – SRCE de Champagne Ardenne.

Le conseil d'administration du GIP PN FCB,

Réuni le 13 janvier 2015 à 18h30 à Chaumont sous la présidence de Monsieur Guy DURANTET, Président du GIP ;

Vu l'arrêté d'approbation en date du 5 juillet 2010 de la convention constitutive du GIP, modifiée par avenant n°1 approuvé par l'arrêté n° 1614 du 31 mai 2011 pris par le Préfet coordonnateur et par avenant n°2, approuvé par l'arrêté interministériel du 21 décembre 2012 ;

Vu la parution du journal officiel du 8 juillet 2010 de l'avis concernant l'arrêté d'approbation de la convention constitutive du GIP, marquant la date officielle de création du GIP ;

Après avoir pris connaissance de la synthèse exposée oralement par le chargé de mission patrimoine naturel.

Considérant

- La qualité du dossier présenté
- La conformité des éléments du dossier avec l'étude « Trame verte et bleue » réalisée sur le territoire du GIP, pilotée par la DDT de Haute-Marne
- L'étroite association du GIP à toutes les étapes de construction et la prise en compte de ses principales contributions
- L'importance de la prise en compte des continuités écologiques dans un projet de Parc national (cœur de parc national = réservoir de biodiversité (Article L371-1 CE) ; solidarité écologique entre cœur et aire optimale d'adhésion)

Délibère :

Le conseil d'administration souligne la qualité du dossier soumis à consultation.

Le conseil d'administration donne à l'unanimité un avis favorable sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique – SRCE - de Champagne Ardenne, assorti des remarques suivantes :

- Son avis concerne uniquement le périmètre d'étude du futur parc national ; le GIP ne s'estimant pas compétent pour exprimer un avis sur l'ensemble de la région.
- Le GIP souhaite réaffirmer la contribution du futur Parc national aux finalités du SRCE sur son territoire

Le 14 janvier 2015

RECU A LA PREFECTURE
DE LA HAUTE-MARNE

LE 13 JANV. 2015

DRCL - Finances 1

Le Président du GIP

Guy DURANTET